



La Mairie de Paris et la RATP invitent les Franciliens à venir découvrir la première démonstration de navette autonome sur les quais de Seine à Paris

A l'occasion de la Semaine de la mobilité, la RATP, en association avec le constructeur français EasyMile, ouvre la possibilité au public de tester un démonstrateur de navette autonome. Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'exposition « Cap sur la COP 22 » de la Ville de Paris organisée sur la partie piétonne des Berges de Seine, rive droite.

Le 24 septembre, de 12h30 à 20h, le grand public pourra embarquer à bord du démonstrateur sur un circuit de 130 mètres aménagé de façon exceptionnelle sur la voie piétonne Georges Pompidou, au niveau du Pont Neuf, et découvrir les possibilités offertes par cette innovation technologique majeure.

D'ici à la fin 2016, une autre démonstration de véhicule autonome, en partenariat entre la Mairie de Paris et la RATP, verra le jour entre la Gare de Lyon et la Gare d'Austerlitz sur le Pont Charles-de-Gaulle. Ces expérimentations permettront de tester en conditions réelles aussi bien les véhicules, leurs performances et leur fiabilité, leur capacité à s'insérer dans la circulation en ville ainsi que la demande des usagers pour un tel mode de transport.

L'exposition « Cap sur la COP 22 », installée sur les Berges Rive droite, est dédiée à l'environnement et notamment au sommet environnemental qui se tiendra du 7 au 18 novembre à Marrakech. Jusqu'au 16 octobre à 20h, les Parisiens sont invités à découvrir à travers des expositions et des animations les grands enjeux de la ville de demain, confrontée au défi du dérèglement climatique.





A cette occasion, un point presse en présence de Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité, et d'Elisabeth Borne, Présidente directricegénérale de la RATP, est organisé samedi 24 septembre 2016 à 12h30 sur les quais de Seine.

Lieu de rendez-vous :

Berges de la Seine, rive droit, au niveau du Pont Neuf.

Descente par la rampe de Châtelet.



Merci de confirmer votre présence aux contacts suivants :

Ville de Paris : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr RATP : Service de presse / 01. 58. 78. 37. 37 / servicedepresse@ratp.fr